

L'Évangile de Luc

Introduction et commentaire

Par Léopold Sabourin

Quatrième section : l'enseignement en paraboles (8,1-21)

§ 33. L'entourage féminin de Jésus (8,1-3)

1. Ensuite Jésus passait à travers villes et villages, proclamant la Bonne Nouvelle du règne de Dieu. Les Douze l'accompagnaient,
2. ainsi que des femmes qu'il avait délivrées d'esprits mauvais et guéries de leurs maladies : Marie, appelée Madeleine (qui avait été libérée de sept démons),
3. Jeanne, femme de Kouza, l'intendant d'Hérode, Suzanne et beaucoup d'autres qui les aidaient de leurs ressources.

Luc va retourner à la séquence de Mc après avoir été dépendant de "Q" pour presque toute la section précédente. Avant les paraboles nous avons toutefois un court passage qu'on est convenu d'appeler "l'entourage féminin de Jésus" (Boismard). Certes les Douze aussi accompagnent Jésus – on pouvait bien s'y attendre -, mais c'est la présence des femmes qui fait l'intérêt du morceau, surtout dans les vs. 2-3, propres à Luc.

Notre version française ne rend pas exactement le grec kêrussôn kai euaggelizomenos, "prêchant et évangélisant" le règne [ou le royaume] de Dieu. Ce texte du vs. 1 suggère donc que Jésus évangélisait de façon systématique les villes et la campagne, comme on le dit également dans le deuxième sommaire de Matthieu (9,35).

La phrase "évangéliser le royaume de Dieu" ne figure que dans Lc (4,43; 8,1; 16,16), alors que Matthieu parle de "proclamer l'Évangile du Royaume" (4,23), et Marc de "proclamer l'Évangile de Dieu" (1,14). Pour Luc Dieu manifeste déjà la présence de son Royaume dans son engagement actif pour procurer le salut à l'humanité et ce qui en résulte est la sphère du Royaume ; Dieu agit maintenant dans le ministère de Jésus et va consommer son règne dans l'avenir.

Mais dans le présent passage (8,1-3) Luc se propose surtout d'indiquer le rôle que les femmes ont joué au service de l'évangélisation. Elles étaient "avec Jésus", comme les Douze. Plus loin Luc dira avec insistance que les femmes présentes au Calvaire "avaient accompagné" Jésus durant son ministère (23,49.55).

Le 8,2 parle des personnes qui "avaient été guéries" d'esprits mauvais, comme déjà à 6,18; 7,21, où nous avons noté l'expression. Se référant à The Abingdon Bible Commentary, Marshall croit que la possession par sept démons pourrait bien signifier en fait divers troubles mentaux, dont Marie Madeleine fut délivrée (p. 316).

Les évangélistes savent pourtant distinguer exorcismes et guérisons : des textes à ce sujet sont clairs (Mc 1,32s) d'autres beaucoup moins (voir à Lc 9,42 et 13,11-16). Que "Marie nommée la Magdaléenne" avait été possédée ne prouve pas qu'elle était pécheresse, car "la possession" est une affliction que Dieu peut permettre pour des raisons diverses. Il est possible que le nombre "sept", expression de plénitude, évoque un grave cas de possession, de possession répétée (voir Luc 11,26).

Marie Madeleine venait presque certainement de Magdala, un village dont le nom ne figure pas de façon explicite dans le Nouveau Testament, mais qui devait être situé sur le site de Migdal "tour) actuel, sur la côte occidentale du lac, environ cinq kilomètres au nord de Tiberias.

On peut identifier Magdala avec Tarichea, souvent mentionné par l'historien Flavius Josèphe. La finale deutérocanonique de Mc rapporte aussi que Marie Madeleine avait été délivrée de sept démons (16,9). Par ailleurs, aucune autre source ne nous renseigne sur Jeanne et Suzanne.

Des interprètes croient toutefois qu'Hérode Antipas a pu recevoir par Chouza des renseignements de première main sur Jésus, et il est peut-être possible de voir un rapport entre la notice de Lc 8,3 et celle de Mt 14,2: Hérode dit aux gens de sa maison [au sujet de Jésus], "C'est Jean le Baptiste ! C'est lui, ressuscité des morts ! C'est pourquoi le pouvoir de faire des miracles agit en lui" (cf. Lc 9,7-9). Si Chouza et sa femme étaient des personnes en vue dans la chrétienté primitive, on comprend mieux leur mention par Luc (8,3).

Toutes ces femmes, nous dit-il, "assistaient" (diakonein) Jésus et les Douze de leurs biens. Le même verbe grec est employé pour parler des femmes présentes à la crucifixion ; "celles qui le suivaient et le servaient quand il était en Galilée" (Mc 15,41). Eugène H. Maly écrit à ce sujet : "Pour ce qui regarde la mention de Marthe et de Marie et des femmes qui suivaient

Jésus il n'est pas exagéré de dire qu'elle reflète une ouverture en faveur des femmes à l'intérieur du cercle des disciples de Jésus qui était impensable pour la coutume rabbinique de l'époque" (p. 104).

--- o O o ---